

DOCUMENT IMPORTANT – REQUIS POUR L'ADMISSION AU CENTRE D'EXAMEN

National Board of Veterinary Medical Examiners (NBVME®)

Téléphone : 701-224-0332 Courriel : mail@nbvme.org

Examen nord-américain d'agrément en médecine vétérinaire (NAVLE®)

Permis d'inscription et d'admission

Vous devez imprimer ce permis et l'apporter au centre d'examen avec la pièce d'identité requise afin de pouvoir subir votre examen. Imprimez votre permis à l'avance, parce que vous ne pourrez pas imprimer votre permis au centre d'examen et que le NBVME ne fournira pas de télécopie.

Nom :	Début de l'admissibilité :
Programme :	Fin de l'admissibilité :
Examen :	Nombre de jours d'examen :
Numéro de rendez-vous :	CIN (n° d'identification du candidat) :
(pour la prise de rendez-vous)	(pour utilisation le jour de l'examen seulement)
Région de l'examen :	afin d'accéder à votre examen)

Ce permis d'inscription vous autorise à vous présenter à l'examen durant la période susmentionnée, **à moins qu'il n'y ait un changement de votre statut d'admissibilité. Dans l'éventualité d'un tel changement, vous devez communiquer avec le NBVME.**

1. **RÉSERVER UNE DATE D'EXAMEN :** En utilisant les renseignements ci-dessus, réserver une date d'examen par l'entremise du site Web de Prometric au www.prometric.com, qui est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, ou appelez au 877-291-4644 situé à Baltimore, MD, ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h (heure locale). Lors de la réservation en ligne, à la page principale de Prometric, sous le menu déroulant «Academic, Professional, Government & Corporate», vous devez choisir «National Board of Veterinary Medical Examiners». Veuillez fournir un numéro de téléphone et une adresse de courriel valides lorsque vous prenez rendez-vous afin que Prometric puisse vous envoyer un Avis de confirmation par courriel et communiquer avec vous si votre rendez-vous doit être reporté. L'Avis de confirmation contient un numéro de confirmation Prometric. Vous aurez besoin de ce numéro pour **confirmer, modifier ou annuler** votre rendez-vous. Vous devriez aussi prendre note de ce numéro de confirmation au bas du présent formulaire dans l'espace réservé à cet effet. Prometric donne les rendez-vous selon le principe du premier arrivé, premier servi. Plus vous prendrez votre rendez-vous tôt, plus il sera probable que vous pourrez obtenir la date et le lieu privilégiés pour l'examen.

2. **CONFIRMER, MODIFIER OU ANNULER LE RENDEZ-VOUS :** Confirmez votre date d'examen et le lieu du centre à l'aide de votre numéro de confirmation Prometric une semaine avant votre rendez-vous au www.prometric.com ou en appelant au numéro de téléphone de Prometric susmentionné. Vous pouvez modifier votre rendez-vous seulement à l'intérieur de la période d'examen indiquée ci-dessus. **Pour éviter des frais de modification de rendez-vous de Prometric, vous devez modifier le rendez-vous avant midi heure locale (de la région où vous êtes inscrit pour subir l'examen tel qu'indiqué sur votre permis) au moins 2 jours ouvrables avant votre rendez-vous.** Si vous devez modifier votre rendez-vous mais que vous ne pouvez pas donner un avis d'au moins 2 jours ouvrables ou que vous ne vous présentez pas à la date de votre examen, vous **devez contacter le NBVME pour obtenir de plus amples renseignements.**

3. **ADMISSION AU CENTRE D'EXAMEN :** **Vous ne serez pas admis dans la salle d'examen sans ce permis et sans une pièce d'identité en règle émise par un gouvernement (comme un permis de conduire ou un passeport) qui comporte votre photographie et votre signature.** Le nom sur votre pièce d'identité doit correspondre exactement au nom indiqué sur le permis. La seule différence acceptable serait la présence d'un second prénom, d'une initiale ou d'un suffixe sur un document et son absence sur l'autre. Si votre nom est mal orthographié sur ce permis ou s'il diffère de votre nom tel qu'il est indiqué sur votre pièce d'identité, contactez immédiatement le NBVME. Des changements ou des corrections de noms ne peuvent pas être effectués dans un délai de 7 jours ouvrables avant la date prévue pour l'examen.

4. JOUR DE L'EXAMEN :

ARRIVÉE : Présentez-vous au centre d'examen 30 minutes avant l'heure du rendez-vous. Vous devez signer le registre à l'entrée et on prendra votre photo. Si vous arrivez après l'heure prévue pour le rendez-vous, **vous pourriez ne pas** être admis. Si vous arrivez **plus de 30 minutes après l'heure prévue pour votre rendez-vous**, vous **ne serez pas** admis au centre d'examen.

ENTREPOSAGE DES EFFETS PERSONNELS : Vous devez placer tous vos effets personnels, incluant les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les montres, les portefeuilles, la nourriture et les boissons dans un casier à l'extérieur de la salle d'examen. Les téléavertisseurs et les téléphones cellulaires doivent être fermés.

EXAMEN : L'administrateur du centre d'examen (ACE) vous demandera d'inscrire votre nom et le CIN indiqué ci-dessus sur la surface d'écriture laminée pour la prise de notes. L'ACE collectera ensuite le permis et vous escortera dans la salle d'examen. Vous entrerez ensuite votre CIN dans l'ordinateur à votre poste de travail afin de démarrer l'examen et de reprendre l'examen après les pauses. **N'effacez pas votre nom ni votre CIN** de la surface d'écriture laminée jusqu'à la fin de votre journée d'examen. Si vous recevez des aménagements particuliers et que vous devez subir l'examen de deux jours, **demandez à l'ACE de vous retourner votre permis** à la fin de la journée d'examen vu que vous devrez répéter la démarche le jour d'examen suivant.

Indiquez votre numéro de confirmation Prometric ici lorsque vous prenez rendez-vous : _____